

OBJECTIFS GLOBAUX

Formation de 5 jours obligatoires pour être validante en Education thérapeutique.

Cette formation en éducation thérapeutique est basée sur la multidisciplinarité, d'une part, sur l'acquisition, le développement de connaissances pour un futur éducateur et l'appui sur la mise en œuvre de son programme, et d'autre part, sur l'actualisation et le maintien des connaissances d'éducateurs en exercice.

Le public attendu :

Les personnels paramédicaux et médicaux (si possible participants en binôme) impliqués dans la prise en charge globale et au long cours des personnes infectées par le VIH / SIDA / Hépatites souhaitant ou participant à des programmes d'éducation thérapeutique.

Bulletin à adresser à :

Secrétariat SFLS
Hôpital du Tondu
Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 0820 820 151
Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : sfls@wanadoo.fr
site Internet : www.sfls.aei.fr



Association régie par la loi 1901
Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n°5/28995
Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX Cedex
n°indigo 0 820 820 151 - Fax 05 56 79 60 87 email: sfls@wanadoo.fr

Séminaire de Formation de la



Education Thérapeutique chez les personnes infectées par le VIH/SIDA/HEPATITES

**4 - 5 mai et 16 - 17 juin 2011
+ 1 journée de compagnonnage**

Hôtel MERCURE
36 Rue Moulin
92170 VANVES

Organisatrices:
Valérie ACHART DELICOURT et Aline THEVENY

N° Agrément Formation : 72330472433
N° Agrément FMC : 100258

Jeudi 5 mai 2011

- 8h30** Accueil des participants
9h00 Présentation, pré-évaluation
(V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY)
9h45 L'infection à VIH
(J. GHOSN)
11h15 PAUSE
11h40 Comprendre les mécanismes de résistance aux traitements antiviraux
(C. DELAUGERRE)
12h45 Repas
14h15 Législation : recommandations de l'HAS + Mise en place de projet
(V. ACHART DELICOURT)
Mise en place d'une évaluation d'un projet d'éducation
(V. ACHART DELICOURT)
15h45 Pause
16h15 Mise en place d'un compagnonnage
(V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY)
17h15 Fin de la journée

Vendredi 6 mai 2011

- 8h30** Accueil des participants
9h00 Relation d'aide et communication avec le patient
(P. NUSS)
Pause
11h00 Prise en charge du patient par le Médecin généraliste
(Olivier BRASSE)
11h45 Atelier prévention et les pratiques sexuelles
(Association RAINBOPITAL)
12h45 Repas
14h15 ATELIER : Éducation thérapeutique infirmière : mise en situation et jeux de rôle sur les thèmes de la prévention, mise en place d'un traitement, patient en échec thérapeutique, patient co-infecté VIH-VHC (V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY, (2 groupes de 15 personnes).
16h00 PAUSE
16h15 Post test d'évaluation et Clôture
(V. ACHART DELICOURT A.THEVENY)
16h45 Fin de la session

Jeudi 16 juin 2011

- 8h30** Accueil des participants
9h00 Anthropologie du VIH :
(Sandrine MUSSO)
10h30 Pause
11h00 Vivre le VIH à l'adolescence (Laurent ARMAND)
12h00 Prise en charge sociale (F.LE MAREC)
12h45 Repas
14h15 Un exemple de Programme « clé en main »
(P. LAGARDE)
Un exemple de développement de projet et les outils utilisés
(A.THEVENY)
16h00 Pause
16h15 Expériences transversales dans un Pôle de médecine
(P. LAGARDE, C. LAMOUR)
17h00 Fin de la session

Vendredi 17 juin 2011

- 8h30** Accueil des participants
9h00 Gestion des co-morbidités (hépatites, cancers...)
(G. BRETON)
10h30 Pause
11h00 Recommandations de prise en charge des accidents d'exposition
(G. BRETON)
12h00 Repas
13h30 Retour d'expériences des participants
(V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY)
15h00 Sevrage tabagique chez le patient VIH +
(Anne DIAKHATE)
16h00 Pause
16h15 Post test d'évaluation et Clôture
(V. ACHART DELICOURT, A. THEVENY)
17h00 Fin de la session

BULLETIN D'INSCRIPTION Education thérapeutique 5-6 mai et 16-17 juin 2011 Date limite d'inscription : 10 avril 2011

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

Adresse employeur.....

Email :

Tél :

FRAIS D'INSCRIPTION : 360 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué. Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

Procédure d'inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Règlement :

- ✓ Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription (à l'ordre de la SFLS)
- ✓ Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui fera les démarches administratives.

En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35 €, en fonction des places disponibles. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.

Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :

.....
.....
.....